

Le Roi de Maroc désirant prouver à notre Souverain la sincérité de son amitié, a nommé, pour son ambassadeur en cette cour, Mohamed-Ben-Otoman, qui a eu l'honneur de présenter, le 12 de ce mois, ses lettres de créance au Roi & à la famille royale.

Une lettre de Saragosse, du 18 Décembre, contient les détails d'une grande crûe d'eaux, qui survint à l'Ebre le 22 du mois dernier, & qui mit en danger les ouvrages du canal impérial d'Arragon : mais la vigilance du commissaire, chargé de la direction principale des travaux, parvint non-seulement à mettre en sûreté les matériaux destinés à ces ouvrages, mais aussi à conserver ceux qui sont déjà achevés : ils n'ont souffert d'autre dommage, si ce n'est que le lit creusé pour l'eau s'est rempli, & que la terre, qui en garnissoit les bords, s'est éboulée : mais on a promptement déchargé le canal, au moyen du conduit formé d'avance pour éviter dans des cas pareils la dépense excessive de le nettoier par le jeu des pompes. L'on comptoit de poursuivre sans délai les constructions, déjà si avancées qu'une crûe, survenue 10 ou 12 jours après, ne leur a apporté aucun retard. On a pris d'ailleurs toutes les précautions possibles, pour prévenir désormais de semblables accidens à ces ouvrages importans, qui, depuis que le Roi les a pris sous sa protection immédiate, en retirent les plus grands avantages, comparativement à l'ancienne direction défectueuse, au point même que, depuis l'époque de la